



Dossier
La réouverture de la piscine

> lire p.4-8



Médiathèque
La programmation culturelle
(à détacher)
> lire p11-14



Maison de Services au Public
Repasse ton code
> lire p17



Environnement
Espaces publics :
vers le zéro pesticide
> lire p18-19

Automne Culturel

Après 8 mois de travaux, la piscine intercommunale réouvre ses portes au public, dans ce numéro des Échos de l'Interco, un dossier de 6 pages y est dédié. Retour sur les travaux, nouvelles activités, nouveau site internet et réservations en ligne... Tout y est détaillé.

L'automne est aussi culturel !

Un Festival international de cinéma dans la Marne ! Quelle drôle d'idée, ça ne marchera jamais... Qui plus est sur les guerres et conflits en tout genre... !

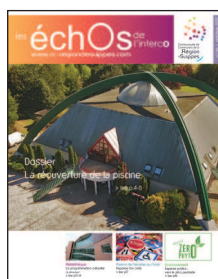
En 2013, «War on Screen», une idée un peu Folle née au sein de l'équipe de direction de La Comète Scène nationale de Châlons-en-Champagne ouvre sa 5^{ème} édition ce 4 octobre.

Depuis l'origine, notre communauté de communes est partenaire du Festival War-on-screen qui a reçu 15 000 visiteurs l'an dernier. Ce Festival unique en son genre est un élément primordial de l'attractivité de notre territoire.

Tous les conflits du monde, réels ou imaginaires y sont présentés sous forme de longs et courts métrages, documentaires, reportages, vidéos, animations jeunesse, que ce soit sous l'angle de la comédie, du drame social ou de l'épopée historique, à Châlons mais aussi à Suippes. 4 séances de projection ouvertes à tous sont programmées dans l'enceinte du collège Louis Pasteur.

Vous découvrirez également dans ce numéro la richesse du programme proposé par la médiathèque et le Centre d'interprétation Marne 14-18.

Notre territoire est riche de propositions variées pour tous les âges !



Octobre 2017 - n°39

Directeur de la Publication :
François MAINSANT

Rédaction et conception :
Services communautaires

Crédits photos :
Fotolia.com
Alain HATAT
Communauté de Communes
de la Région de Suippes

Impression :
Le Réveil de la Marne
Dépôt légal Octobre 2012
Tirage à 3500 exemplaires
Magazine réalisé sur papier PEFC
ISSN 2262-0503

La certification PEFC
(Programme de reconnaissance
des certifications forestières)
garantit au consommateur
que le bois qu'il achète provient
de forêts gérées durablement.



sommaire



p.4-9 Dossier
Réouverture de la piscine
p.10-14 Médiathèque



p.15 Marne 14-18
Mène l'enquête au
musée
p.16-17 MSAP



p.18-19 Environnement
p.20 La Maison
Médicale
Guide pratique



p.21 Regard sur...
p.22 Communes
La Mission Locale de
Suippes
p.23 Agenda

> Dons pour les sinistrés d'Irma

Les parents d'élève de l'école Jules Ferry à Suippes organisent une grande collecte en faveur des victimes de l'ouragan Irma.

Produits concernés : Produit d'hygiène, denrées alimentaires longue conservation, vêtement, chaussures, jouets, couvertures, linge de maison, ...

Vous pouvez contacter localement Mme BRUHL au 06 63 13 52 98 ou Mme KAMINSKI au 06 58 80 13 35.

> Nouveau nom et nouveau logo pour la médiathèque



Désormais la médiathèque Intercommunale de Suippes change de nom pour devenir la médiathèque «La Passerelle».

Médiathèque la Passerelle
9 rue Saint Cloud 51600 SUIPPES
03 26 63 52 63- <http://suippes.c3rb.org>

> Un orthophoniste à Suippes

La maison médicale accueille un orthophoniste

Amélie Foubert
2 place Marin la Meslée 51600 SUIPPES
06 40 93 07 46 - foubertamelieorth@gmail.com



La réouverture de la piscine

Le chantier de rénovation s'achève et après 8 mois de travaux, la piscine de Suippes ouvre ses portes au public.

La communauté de communes de la Région de Suippes assure la gestion de la piscine de Suippes depuis sa construction en 1992.

En 2009, un important programme de rénovation, portant notamment sur le chauffage et la centrale de traitement de l'air avait été mis en œuvre.

Après des études réalisées en 2016, **il est apparu nécessaire de changer les gaines de ventilation et utile de redonner un coup de jeune à notre piscine**, à l'occasion de ses 25 ans.

La nouvelle centrale de traitement de l'air installée en 2009 dont la capacité était limitée par le sous dimensionnement des gaines de ventilation peut désormais délivrer sa puissance maximale de 40 000 m³ / heure. La qualité de l'air, qui répondait déjà aux normes en vigueur, **va encore s'améliorer pour une meilleure sensation de confort thermique des usagers.**

Les ouvriers des entreprises retenues et les agents de la communauté de communes se sont activés pendant plus **de 8 mois pour achever les tra-**

voux de rénovation et de peinture du chantier. Les vestiaires, couloirs, hall, escaliers ont ainsi été remis en peinture afin d'offrir un cadre agréable, moderne et chaleureux aux baigneurs et visiteurs de l'établissement.

L'ensemble de l'éclairage intérieur a été changé. Les éclairages des circulations, vestiaires, douches et autres halls ont été remplacés par des réglettes ou des globes et dalles à LED qui créent une nouvelle ambiance lumineuse. Autour du bassin, les projecteurs halogènes de forte puissance ont été remplacés par **des projecteurs à LED qui délivrent une lumière intense tout en permettant de réaliser des économies d'énergie conséquentes.**

Un effort a également porté sur **la mise en accessibilité de l'établissement pour les handicapés.** Un programme de travaux de mise en accessibilité a été validé par les services de l'Etat et mis en œuvre.

Les cabines des vestiaires et toilettes ont été modifiées pour permettre aux personnes à mobilité



réduite d'accéder au bassin. **Tous les types de handicap ont été envisagés**, qu'ils soient visuels ou auditifs. Ainsi l'ascenseur a également bénéficié d'une remise aux normes.

Le traitement de l'eau va être amélioré par la mise en place d'un système de chlore gazeux, plus stable. Il garantit une action antibactérienne et désinfectante particulièrement efficace pour un coût d'utilisation faible et offre un confort d'utilisation pour les agents techniques qui travaillent en sécurité.

Vous pourrez également profiter pleinement **d'un nouvel espace, composé d'une salle de sport cardio training, installée à l'emplacement de l'ancienne salle de réunion, et d'un hammam entièrement remis à neuf et relocalisé à l'étage.**

L'hydraulicité du bassin a été améliorée avec la création de nouvelles buses de refoulement afin de garantir un brassage homogène de l'ensemble de l'eau. Le coût de l'opération s'élève à 530 000€, financé pour partie par des subventions à hauteur de 160 000 €. Cet important chantier de rénovation, ouvert il y a 8 mois, touche à sa fin. **Nous aurons le grand plaisir**

d'accueillir le public dès le 2 octobre. A l'occasion de la réouverture de la piscine, nous vous invitons à découvrir les nouvelles activités qui vous sont proposées et le nouveau site internet mis en place.

Lire pages 8 et 9 pour connaître les étapes à suivre pour l'inscription aux activités sur le site www.piscinedesuippes.fr

Infos

Piscine intercommunale

Avenue de Sainte-Ménéhould - 51600 SUIPPES
Tel. 03 26 68 40 02
Courriel : piscine@cc-regiondesuippes.com
www.piscinedesuippes.fr



Adjudant Chef Régis Gousset Educateur physique au 40^{ème} RA

Pouvez-vous vous présenter ?

Je suis l'adjudant-chef Régis GOUSSET chef de la cellule éducation physique militaire et sportive (EPMS) du 40^{ème} régiment d'artillerie, je suis également le président du club sportif et artistique de garnison (CSAG) de Suippes.

Pouvez-vous nous présenter votre service ?

Le bureau des sports est au service du régiment pour les activités sportives qui requièrent des compétences, diplômes ou savoir-faire spécifiques. Les moniteurs ont reçu une formation tant théorique que pratique à l'école interarmées des sports (EIS).

Il est aussi chargé de mener et de contrôler la politique sportive mise en place par notre chef de corps, le colonel Frédéric JORDAN, notamment dans les domaines des techniques d'intervention opérationnelles rapprochées (sport de combat), dans les domaines de l'aguerrissement (pistes d'audace, parcours commando...) et le contrôle de la condition physique.

Enfin il est aussi le conseiller de tous les sportifs dans leur pré-

paration personnelle ou les challenges et compétitions auxquels ils participent.

La Communauté de Communes de la Région de Suippes a créé un espace fitness et cardio training avec la mise à disposition du matériel par le 40^{ème} Régiment d'Artillerie, pourquoi avoir délocalisé votre salle de sport ?

La salle que nous utilisons jusqu'à présent a perdu son label ERP (établissement recevant du public), dans notre recherche d'un local, nous nous sommes naturellement tournés vers la communauté de communes.

Cette coopération nous permet par ailleurs de renforcer les liens privilégiés que le régiment et la région de Suippes ont su tisser.

Pourquoi un partenariat avec la piscine de Suippes ?

Le partage d'expérience dans le domaine de l'encadrement sportif est l'une des bases des moniteurs de sports militaires, historiquement les moniteurs des sports participaient à la mise en place d'activités sportives dans les villes de garnison.

Le 40^{ème} RA est lié à la piscine de Suippes, de par la proximité des deux entités, par les aides réciproques qu'elles peuvent se fournir



(créneaux supplémentaires occasionnels d'une part, mise à disposition de BNSSA d'autre part).

Pour nous le lien avec la piscine est primordial, notamment dans le cadre de la préparation aquatique : la natation est un des critères sur lequel est évalué chaque militaire annuellement.

Quels sont les différents appareils de cardio training que vous mettrez à disposition ?

La salle sera équipée de vélos, de rameurs, de tapis de course à pied et de vélos elliptiques. Elle offrira 20 postes de travail.

Des cours de fitness seront proposés aux usagers tous les lundis en période scolaire, pouvez-vous nous détailler le contenu de ces cours ?

Le colonel JORDAN, dans le cadre de la convention de cette salle, mettra un moniteur du 40^{ème} RA à disposition afin d'assurer des cours variés, cela ira du biking, au Pilates en passant par des cours d'abdos-fessiers. Cette liste n'est pas exhaustive, bien entendu.



Lieutenant colonel JORDAN, chef de corps du 40^{ème} RA

Vous êtes également Président du Centre Sportif et Artistique de Garnison (CSAG) de Suippes, quels changements cela va apporter à vos adhérents ?

Le changement est principalement géographique, l'accès à la salle ainsi que les horaires du soir resteront inchangés. Les adhérents bénéficieront d'infrastructures neuves et adaptées à la pratique du cardio.

Je vous laisse le mot de la fin

Cette collaboration nous permet de donner tout son sens à la notion de garnison et permet de renforcer encore le lien Armée-Nation. Cela permet également, au 40^{ème} RA, d'offrir aux Familles une activité sportive de proximité lors des nombreux départs en opération extérieures.

Les cours de fitness

L'accès à la salle Cardio-Training



Tous les lundis de 12h30 à 13h15



45 minutes



5 euros le cours



Réservation en ligne possible



Consultez le site www.piscinedesuippes.fr



Jusqu'à 6 heures consécutives



4 euros la séance ou 18 euros par mois

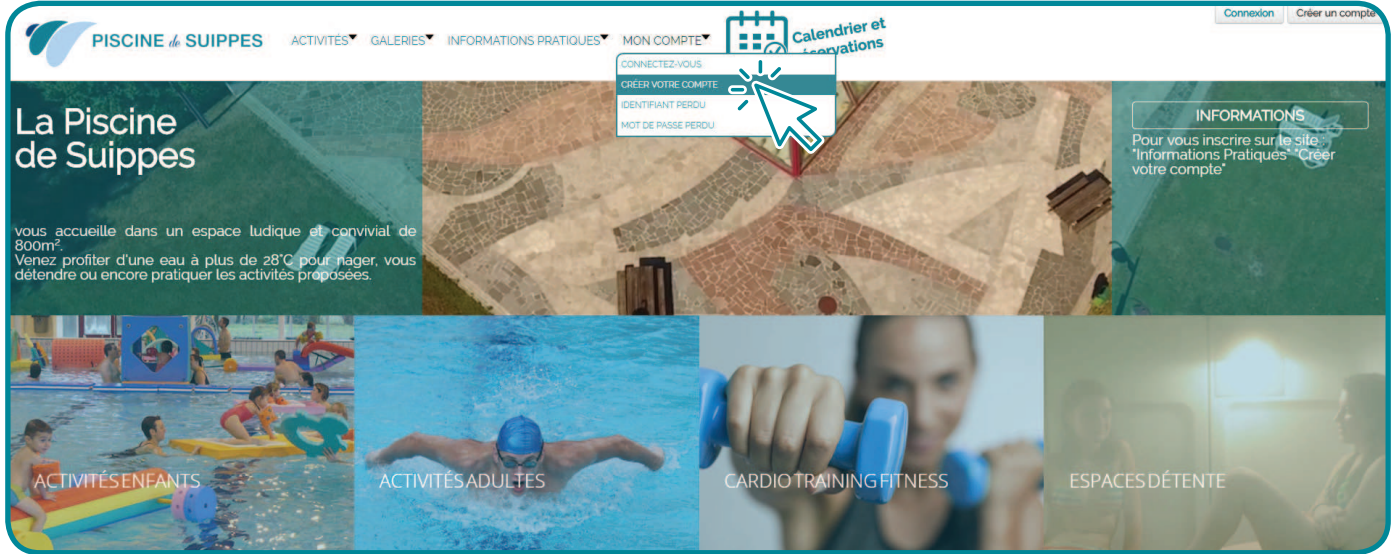


Sans réservation

Les étapes à suivre pour les ins

Étape 1

Créer votre compte à partir de l'onglet «Mon compte»



Étape 2

Remplissez le formulaire d'inscription

Création de compte

* Champ requis

Nom :

Identifiant :

Mot de passe :

Confirmation :

Adresse e-mail :

Confirmer l'adresse e-mail :

Informations complémentaires

Adresse :

Code postal :

Ville :

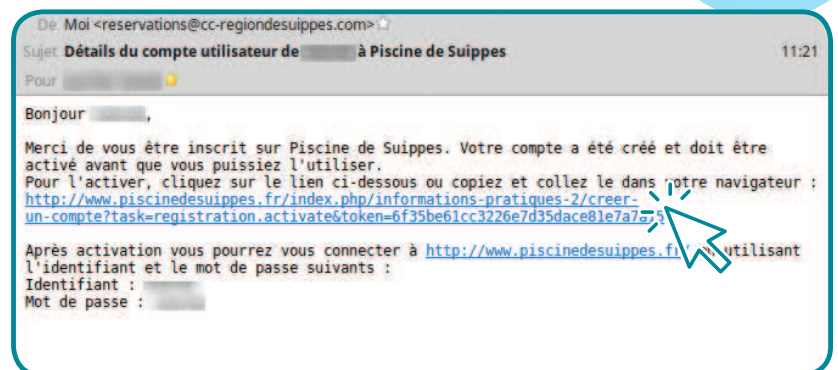
Date de naissance :

Téléphone :

Je souhaite recevoir les informations de la piscine. (optionnel)

Étape 3

Validez l'email de confirmation



Étape 4

Choisissez votre activité

PISCINE de SUIPPES ACTIVITÉS GALERIES INFORMATIONS PRATIQUES

Calendrier et réservations

Septembre		Octobre 2017				No
Lun	Mar	Mer	Jeu	Ven	Sam	
25	26	27	28	29	30	
<p>2</p> <ul style="list-style-type: none"> 10h00 - 12h30 Cardio-Training 12h30 - 13h15 Cours de Fitness 12h30 - 13h15 Aquagym 13h30 - 19h30 Cardio-Training 17h30 - 18h15 Perfectionnement Enfants 18h15 - 19h00 Perfectionnement Adultes 19h15 - 20h00 Aquabike 	<p>3</p> <ul style="list-style-type: none"> 10h00 - 12h00 Cardio-Training 12h30 - 13h15 Aquabike 13h30 - 21h30 Cardio-Training 17h30 - 18h15 Perfectionnement Enfants 18h15 - 19h00 Perfectionnement Adultes 19h30 - 20h00 Apprentissage 	<p>4</p> <ul style="list-style-type: none"> 10h00 - 19h30 Cardio-Training 12h30 - 13h15 Aquabike 14h00 - 14h30 Apprentissage 14h00 - 16h30 Anniversaire 15h00 - 15h30 Apprentissage 16h00 - 16h45 Perfectionnement Enfants 16h45 - 17h30 Perfectionnement Enfants 18h15 - 19h00 Aquabike 19h30 - 20h15 Aquagym 	<p>5</p> <ul style="list-style-type: none"> 10h00 - 12h00 Cardio-Training 12h30 - 13h15 Aquagym 13h30 - 19h30 Cardio-Training 17h00 - 17h45 Perfectionnement Enfants 18h15 - 19h00 Perfectionnement Enfants 19h30 - 20h00 Apprentissage 18h15 - 19h00 Aquabike 19h30 - 20h15 Aquagym 	<p>6</p> <ul style="list-style-type: none"> 10h00 - 21h30 Cardio-Training 12h30 - 13h15 Aquabike 17h30 - 18h15 Perfectionnement Enfants 18h15 - 19h00 Perfectionnement Enfants 19h30 - 20h00 Apprentissage 	<p>7</p> <ul style="list-style-type: none"> 09h30 - 13h00 Cardio-Training 09h30 - 10h30 Éveil Aquatique 11h00 - 11h45 Perfectionnement Enfants 11h45 - 12h30 Perfectionnement Enfants 14h00 - 16h30 Anniversaire 14h00 - 19h00 Cardio-Training 18h00 - 18h30 Apprentissage 	
<p>9</p> <ul style="list-style-type: none"> 10h00 - 12h30 Cardio-Training 12h30 - 13h15 	<p>10</p> <ul style="list-style-type: none"> 10h00 - 12h00 Cardio-Training 12h30 - 13h15 	<p>11</p> <ul style="list-style-type: none"> 10h00 - 19h30 Cardio-Training 12h30 - 13h15 	<p>12</p> <ul style="list-style-type: none"> 10h00 - 12h00 Cardio-Training 12h30 - 13h15 	<p>13</p> <ul style="list-style-type: none"> 10h00 - 21h30 Cardio-Training 12h30 - 13h15 	<p>14</p> <ul style="list-style-type: none"> 09h30 - 13h00 Cardio-Training 09h30 - 10h30 	

Étape 5

Inscrivez-vous à votre activité

Étape 6

Un email de confirmation vous est envoyé

Calendrier et réservations

Judi, 28 Septembre 2017
18h15 - 19h00

AQUABIKE

Séance de 45 minutes avec un Maître-Nageur-Sauveteur.

Fermeture des inscriptions 27-09-2017

Places restantes pour cet événement: 12

Cliquez pour participer

> Réservez à partir de notre catalogue en ligne

Le site de la médiathèque vous permet de réserver livres, revues, dvd et cd à partir de votre compte lecteur.



Rendez sur le site <http://suippes.c3rb.org> et identifiez vous avec votre Nom et les quatres avant derniers chiffres de votre carte adhérent

Choisissez un document à emprunter sur le site

Identifiez-vous

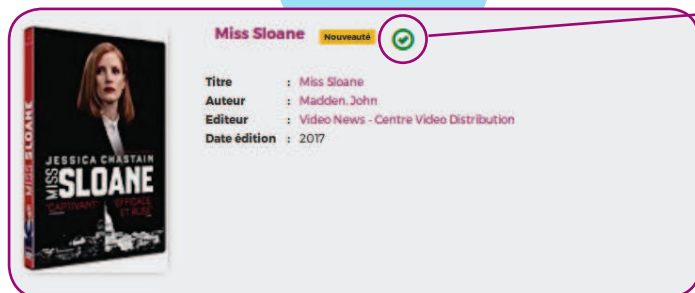
Mon nom

Mon numéro de carte

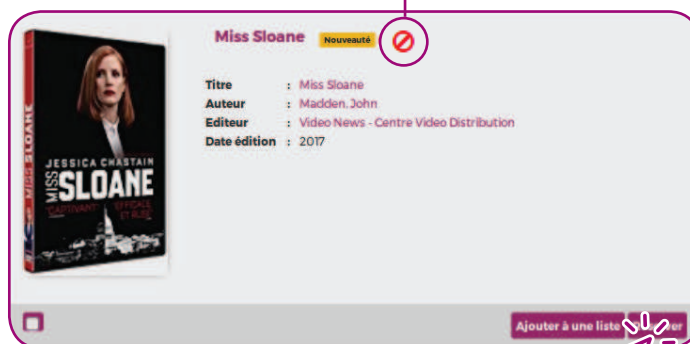
Connexion

Dans le champs "mon numéro de carte", inscrivez les 4 avant-derniers chiffres de votre carte.
Ex pour la carte 95109000028076, entrez **2807**

Document disponible dans le réseau de la médiathèque, vous pouvez directement le retirer sur place.



Document emprunté, cliquez sur réserver. Un email vous sera envoyé dès le retour du document dans le réseau. (Vous disposez alors de 15 jours pour le retirer)



Médiathèque intercommunale :

Infos

Maison des Associations de Suippes
9 rue Saint Cloud - 51600 SUIPPES
Tel. 03.26.63.52.63

Courriel : mediatheque@cc-regiondesuippes.com
suippes.c3rb.org

PROGRAMMATION CULTURELLE OCTOBRE > DÉCEMBRE 2017



>> OCTOBRE

● MERCREDI 4 OCTOBRE :

10h30 Bébés lecteurs : découverte de la lecture par les tout-petits de 18 mois à 3 ans (lectures, comptines, ciné bébé, initiation musicale...)

16h Heure du conte : à partir de 3 ans, lectures, contes, kamishibais, raconte tapis...

18h War on Screen : soirée d'ouverture du festival à la Comète (Châlons en Champagne) – Départ de Suippes en fin d'après-midi / Cérémonie d'ouverture / Cocktail / Projection / Retour à Suippes – 4,50€ réservations à Marne 14-18 : 03 26 68 24 09

● JEUDI 5 OCTOBRE :

9h war on screen : la caravane ensorcelée / projection court-métrages / place de l'église / gratuit / ouvert à tous

10h (à confirmer) War on Screen : projection du documentaire : *Là où poussent les coquelicots* / présence du réalisateur / gratuit / collège de Suippes / Ouvert à tous

14h (à confirmer) War on Screen : projection du documentaire : *Là où poussent les coquelicots* / présence du réalisateur / gratuit / collège de Suippes / Ouvert à tous

● VENDREDI 6 OCTOBRE :

10h (à confirmer) War on Screen : projection du film d'animation : *La ferme des animaux* / 3.50€ / collège de Suippes/ Ouvert à tous

14h War on Screen : projection du film : *Little Boy* / 3.50€ / collège de Suippes /à partir de 8 ans/ Ouvert à tous

● MERCREDI 11 OCTOBRE :

14h30-15h30 Atelier de Claire : Claire vous donne rendez vous chaque mois autour d'un atelier créatif / à partir de 7 ans / sur réservation / 1€ lecteur / 2€ non lecteur

● MERCREDI 18 OCTOBRE :

10h30 Bébés lecteurs : découverte de la lecture par les tout-petits de 18 mois à 3 ans (lectures, comptines, ciné bébé, initiation musicale...)

16h Heure du conte : à partir de 3 ans, lectures, contes, kamishibais, raconte tapis...

● MERCREDI 25 OCTOBRE :

14h – 16h : Atelier de Claire autour du thème de *Halloween*, venez couper, coller, plier, créer et repartez avec votre œuvre d'art / 1€ lecteur / 2€ non lecteur / à partir de 7 ans / réservations obligatoires

● VENDREDI 27 OCTOBRE :

14h : jeux de société *Sorcières* 5 jeux de plateaux vous seront proposés autour du thème de la sorcellerie / gratuit / à partir de 6 ans

● MARDI 31 OCTOBRE :

14h30 : ciné-gouter *spécial Halloween* venez déguisés ! / gratuit / sur réservation / à partir de 5 ans

>> NOVEMBRE

● MERCREDI 8 NOVEMBRE :

14h30-15h30 Ateliers de Claire : Claire vous donne rendez vous chaque mois autour d'un atelier créatif / à partir de 7 ans / sur réservation / 1€ lecteur / 2€ non lecteur

● VENDREDI 10 NOVEMBRE :

19h Soirée « développement durable, des solutions existent » : Projection du génialissime documentaire *Demain* de Cyril Dion et Mélanie Laurent / présence d'une association surprise / discussion autour d'un pique nique partagé / gratuit / apportez un plat ou boisson / réservation.

● DU 2 AU 30 NOVEMBRE :

La passerelle fait sa brocante : venez chiner livres, CD, DVD, revues à des prix rikikis (la recette de la vente sera versée à une association qui œuvre dans la protection de l'environnement)

>> DÉCEMBRE

● MERCREDI 13 DÉCEMBRE :

Spectacle de Noël « Incroyable » de la compagnie Les Rustines / Présence du Père Noël : tout public / réservation / 2€



RETROUVER TOUTES LES ACTUS
SUIPPES.C3RB.ORG ET  /MÉDIATHÈQUE-SUIPPES





> Nouveau «Mène l'enquête au musée!»

Une nouvelle activité est proposée aux enfants. Vous manquez d'idée pour un anniversaire ou tout simplement trouver une animation originale pour un groupe d'enfants, nous vous proposons de «Mener l'enquête au musée!».

Accompagnés d'un guide, les enfants devront trouver des réponses et indices dans les différentes salles du Centre d'Interprétation. Cette activité est proposée le mercredi de 14h à 16h. A partir de 8 ans.

4,50€ / enfant - un accompagnateur obligatoire et gratuit
Ce prix comprend une surprise pour l'enfant qui fête son anniversaire et un diplôme pour chaque participant.

Agenda

> 11 novembre

Comme chaque année le Centre d'Interprétation Marne 14-18 ouvre exceptionnellement le 11 novembre de 10h à 18h, au tarif de 3€ pour tous (gratuit moins de 6 ans).

Venez nombreux !

> Bourse militaria

La 8^{ème} bourse militaria aura lieu au complexe sportif «Jules Colmart» à Suippes le dimanche 3 décembre de 8h à 16h.

Tarif: 2€ (gratuit pour les femmes et moins de 18 ans)

Nouveau chaque 1^{er} dimanche du mois :
ENTRÉE GRATUITE POUR TOUS !

Le Centre d'Interprétation met en place de la gratuité le premier dimanche de chaque mois. Cette gratuité sera appliquée à tout le monde, petits, grands, jeunes, moins jeunes.

Donc si vous n'avez pas encore eu l'occasion de venir découvrir Marne 14-18 n'hésitez pas !

Infos

Marne 14- 18 :

4 ruelle Bayard - 51600 SUIPPES

Tel. 03 26 68 24 09 - Courriel : contact@marne14-18.fr

www.marne14-18.fr

Ce qu'il faut savoir sur l'emploi à domicile d'un salarié :

L'emploi à domicile entre particuliers est la façon la plus courante de répondre aux besoins du quotidien : qu'il s'agisse de la garde des enfants, du soutien scolaire, de l'entretien du domicile ou du jardin, de petits travaux de bricolage, de l'accompagnement dans les sorties ou les démarches administratives, ou des services pour le maintien à domicile des personnes en perte d'autonomie, en raison de l'âge ou d'une situation de handicap.

Pour recruter un salarié qui répond à vos souhaits, rendez-vous sur les sites www.particulieremploi.fr, www.pôle-emploi.fr ou www.monenfant.fr (pour le recrutement d'un assistant maternel).

L'emploi d'un salarié à domicile doit être déclaré soit au CESU, Pajemploi, à l'URSSAF ou encore la MSA. La déclaration se fait facilement et présente de multiples avantages. Elle ouvre des droits sociaux (retraite, couverture maladie et prévoyance) pour le salarié, et permet au particulier employeur de bénéficier d'aides financières (Prestation d'Accueil du Jeune Enfant, crédit ou réduction d'impôt), réduisant ainsi le coût de l'emploi.

Pour commencer en toute tranquillité votre relation de travail avec un salarié, il est recommandé de rédiger un contrat de travail qui précisera les obligations de chacun : les horaires, le salaire horaire, l'emploi du salarié et les activités à réaliser conformément à la grille des métiers applicable depuis avril 2016. Et lorsqu'il s'agira de mettre un terme à la relation de travail, le particulier employeur devra respecter la procédure légale de licenciement ou le salarié peut choisir de démissionner, il devra alors le notifier par écrit.

Où s'informer ?

Maison de services au public
9 rue Saint Cloud Suippes
Tel : 03 26 63 54 49

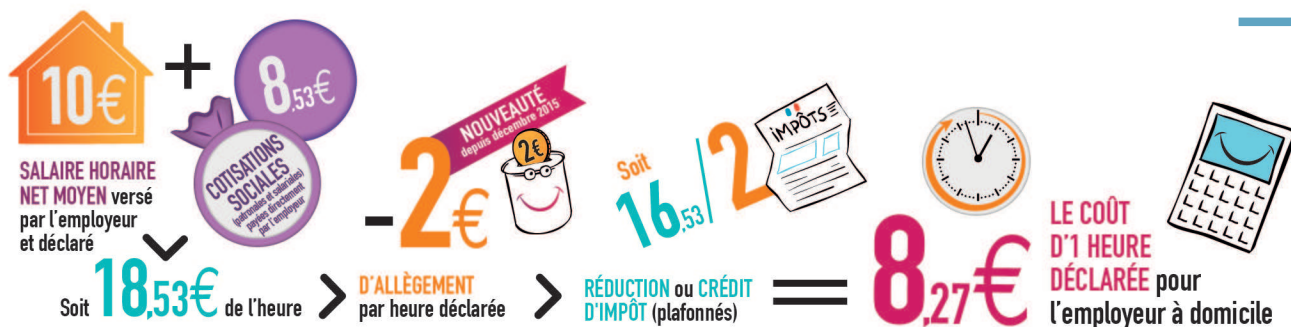
courriel: msap@cc-regiondesuippes.com

Relais Particulier Emploi FEPEM
Champagne-Ardenne
4 rue Simon REIMS

Tél : 0 825 07 64 64 (0,15€ TTC/min)

courriel: champagne-ardenne@particulieremploi.fr

COÛT DE L'EMPLOI À DOMICILE



Fepem 2017

La Fédération des Particuliers Employeurs de France (FEPEM) est l'organisation qui conseille et accompagne les particuliers employeurs, qui promeut et défend l'emploi à domicile entre particuliers auprès des pouvoirs publics : garde d'enfants, ménage, maintien à domicile.



MSAP

sociaux

Et si vous repassiez votre Code ? Un jeu ludique ouvert à tous !

Vous avez votre permis de conduire depuis 5, 10, 15 voire 30 ans. Si vous deviez repasser votre code aujourd'hui, sauriez-vous reconnaître et identifier les panneaux de signalisation, les règles de base relatives à la circulation ...

Une enquête démontre qu'un conducteur sur deux avoue avoir des doutes sur la signification de certains panneaux routiers.

La Médiathèque de Suippes, en partenariat avec le CLIC des Sources et la Maison de Services au Public de Suippes vous propose de venir tester vos connaissances le mardi 5 Décembre à partir de 14h00. Cette séance, gratuite, sera animée par l'Auto-école de Suippes et se déroulera **à la Médiathèque où vous pouvez vous inscrire au 03 26 63 52 63.**

Il s'agit d'un jeu et n'aura aucune incidence sur votre permis de conduire!

Alors venez nombreux repasser votre code sous une forme ludique et en toute convivialité.

> Consultez un avocat !

La Maison de services au public (MSAP), en partenariat avec le Conseil Départemental de l'Accès au Droit de la Marne, propose des consultations gratuites d'avocats sur Suippes. Les consultations sur rendez-vous se dérouleront : le mardi 10 Octobre, le mardi 14 Novembre, le mardi 12 Décembre de 14h à 17h. Pour bénéficier de ce service, il sera demandé une pièce d'identité. Les permanences d'une durée de 30 minutes sont confidentielles. L'heure de passage sera fixée par la responsable de la MSAP, Madame DOLLEANS.

Infos

Maison de Service au Public :

Maison des Associations de Suippes

9 rue Saint Cloud - 51600 SUIPPES

Tel. 03 26 63 54 49

Courriel : msap@cc-regiondesuippes.com

Horaires d'ouverture :

Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h

P17



> Charte d'entretien des espaces publics : vers le zéro pesticide

Au cours de cet été, l'ensemble des 16 communes et également la Communauté de Communes ont délibéré favorablement pour la mise en place d'une charte d'entretien des espaces publics – Niveau III.

Cette charte qui s'inscrit dans la continuité de la loi de transition énergétique de 2015 vise la suppression de l'emploi des produits phytosanitaires pour l'entretien des espaces publics. En effet, depuis le 1^{er} janvier 2017, la loi interdit l'utilisation des produits phytosanitaires chimiques pour l'entretien des espaces verts, des forêts, des voiries ou des promenades accessibles ouvertes au public.

Les enjeux pour la santé et l'environnement: chaque jour, les usagers et les professionnels en charge de l'entretien des espaces verts, des voiries, des parcs sont en contact direct ou indirect avec les pesticides. L'utilisation des pesticides en ville atteint également les populations au plus près, notamment les enfants, particulièrement sensibles à la toxicité des

produits phytosanitaires. Les risques d'exposition ponctuelle ou prolongée peuvent provoquer des intoxications aiguës ou chroniques, variables selon le profil toxicologique du produit utilisé et selon la nature et l'intensité des expositions. Aussi, l'utilisation de pesticides dans les espaces verts ou sur les voiries, peut constituer une source importante de contamination des eaux. Les désherbants utilisés sur des surfaces imperméables ou peu perméables (trottoirs, cours bitumées ou gravillonnées, pentes de garages, etc...) se retrouvent dans les eaux superficielles et souterraines et entraînent, très souvent du fait d'une infiltration rapide, une pollution des eaux liée au ruissellement. En effet, les transferts de produits phytosanitaires vers les rivières sont 40 à 50 fois plus élevés en zones urbaines qu'en zones naturelles.

Des solutions existent: De nombreux outils existent pour accompagner le territoire intercommunal dans cette démarche évolutive vers de nouveaux usages et de nouvelles pratiques. Le passage au zéro pesticide chimique est possible. Un défi, certes, mais avant tout l'opportunité de proposer une nouvelle conception de la nature en ville, celle d'une matrice verte, riche de biodiversité et bénéfique pour tous. Cette démarche se traduit au travers de la mise en place d'un ensemble d'actions allant de la conception écologique des espaces publics,





au plan de gestion différenciée, en passant par le développement de solutions alternatives.

Pour la bonne réalisation de ce dossier, la Communauté de Communes vient de missionner les services de la Fédération Régionale de Défense contre les Organismes Nuisibles de Champagne-Ardenne (FREDONCA). L'ensemble du coût de cette opération pour les 16 communes et l'intercommunalité s'élève à 54 288 € TTC financée à 60 % par l'Agence de l'Eau Seine Normandie et à 20 % par la Région Grand Est.

Des réunions de travail avec l'ensemble des communes seront réalisées prochainement. La signature de cette charte d'entretien vient compléter les actions déjà entreprises par la Communauté de Communes en matière de reconquête de la qualité de l'eau et plus largement de la protection de l'environnement.

Pour plus d'info, n'hésitez pas à consulter le site de la FREDONCA : www.fredonca.com

Rétablissement de la continuité écologique de la rivière La Suippe

L'article paru dans le N° 36 des échos de l'interco évoquait l'obligation réglementaire de rétablir la continuité écologique de la rivière La Suippe au droit des ouvrages d'arts communaux de Saint Hilaire le Grand, Jonchery sur Suippe et Suippes.

Le bureau d'études spécialisé BIEF CARIÇAIE, missionné par la Communauté de Communes, a finalisé l'état des lieux des différents ouvrages.

Si les communes de Jonchery sur Suippe et Saint Hilaire avaient déjà choisi le scénario d'arasement des ouvrages, la commune de Suippes avait demandé à étudier plusieurs scénarii pour satisfaire la réglementation. Après la présentation des différentes solutions techniques et coûts associés, la commune de Suippes, par délibération du 26 juillet dernier, a finalement opté pour un arasement des ouvrages entravant la libre circulation des sédiments et des espèces piscicoles. Cette décision conduira inexorablement à l'arrêt de l'alimentation continue

en eau du bras de dérivation de la Suippe passant le long des Quais de la Carpière, de la Chéparde et du Midi. Une solution mixte collecteurs / noues d'infiltration semble être la plus appropriée pour gérer durablement les eaux pluviales collectées par le bras de dérivation.

Le maître d'œuvre poursuit actuellement l'élaboration des différents projets de travaux et les montages des dossiers réglementaires « loi sur l'eau » à transmettre aux services de la Police de l'Eau de la DDT de la Marne.

Tout comme l'ambitieux programme de mise aux normes des installations d'assainissement du territoire mené au début des années 2000, ces travaux de rétablissement de la continuité écologique contribueront eux aussi à une amélioration de la qualité de l'eau de la rivière et par conséquent, également celle de la nappe d'eau souterraine qui accompagne La Suippe.

Infos

Service environnement

15, place de l'Hôtel de Ville- 51600 SUIPPES

Tel. 03 26 70 08 60

Courriel: environnement@cc-regiondesuippes.com



Maison Médicale

Guide pratique



Infos

En vous connectant sur www.doctolib.fr prenez rendez-vous en ligne, 24 heures sur 24 et 7 jours sur 7, avec votre médecin généraliste. Choisissez une date et heure de rendez-vous, celui-ci une fois validé par vos soins vous sera confirmé par sms et/ou mail.

Horaires

MÉDECINE GÉNÉRALISTE		Consultations libres		Consultations sur rendez-vous	
		Matin	Après-midi	Matin	Après-midi
Lundi	Dr SOUDANT				13h30 à 18h30
	Dr TISSEDRE	9h45 à 12h00	14h00 à 19h00	8h00 à 9h30	
	Dr WIDLACK				14h00 à 19h45
Mardi	Dr SOUDANT			8h30 à 12h00	13h30 à 18h30
	Dr TISSEDRE				14h00 à 19h00
Mercredi	Dr TISSEDRE				14h00 à 19h00
	Dr WIDLACK			8h00 à 12h00	14h00 à 19h45
Jeudi	Dr SOUDANT				13h30 à 18h30
	Dr WIDLACK			8h00 à 12h00	14h00 à 19h45
Vendredi	Dr SOUDANT			8h30 à 12h00	
	Dr TISSEDRE		14h00 à 19h00	8h00 à 12h15	
	Dr WIDLACK				14h00 à 19h45
Samedi	Dr SOUDANT			8h30 à 12h00	
	Dr TISSEDRE			11h00 à 12h00 (urgence)	
	Dr WIDLACK			8h00 à 12h00	

Contacts

Cabinet médical

Mme SOUDANT : 03 26 70 64 91 ● Mr TISSEDRE : 03 26 70 64 88 ● Mr WIDLACK : 03 26 70 11 31
maison-medicale-suippes@orange.fr

Cabinet infirmier

03 26 70 12 60

Cabinet kinésithérapeute

03 26 70 02 13

Sage-femme

Mme SOURDET : 03 26 21 10 30

Diététicienne

Mme VAYSSE : 06 65 27 01 73
eloise.vaysse@hotmail.fr

Podologue

Mme JACQUINET : 03 26 70 04 98 - 09 64 44 51 96

Orthophoniste

Mme FOUBERT : 06 40 93 07 46
foubertamelieortho@gmail.com

Rencontre avec...

Catherine Bouloy

Maire de Cuperly



l'interview

regard sur...

Pouvez-vous présenter le village de Cuperly?

Cuperly a 235 habitants nommés Ferlonnes et Ferlons.

La Commune a été marquée par la création du camp militaire par Napoléon III qui fit reconstruire l'église pour compenser la perte de nombreux hectares de terre cultivables. Abimée par les conflits successifs, Cuperly compte de nombreuses habitations construites après la Grande guerre.

Cuperly jouit d'une situation géographique particulière à l'extrémité sud de l'interco, à égale distance de Châlons, Suippes et Mourmelon. Au fil du temps et de ses besoins, elle s'est naturellement tournée vers chacune de ces 3 villes. C'est ainsi que les petits vont à l'école au groupe scolaire du Plantinot, constitué en 2004 à St Etienne au Temple et les collégiens au collège Louis Pasteur de Suippes ; et que la commune partage le temps de travail de sa secrétaire de mairie avec Dampierre et St Hilaire au Temple.

Le nombre d'exploitations agricoles est comme ailleurs en diminution (9 actuellement) mais la proximité des villes environnantes a permis aux habitants de trouver aisément des emplois salariés à moins de 15 km de leur domicile. La Commune bénéficie de ressources complémentaires par la présence sur son territoire d'un silo Vivescia, du péage de l'autoroute A4 et d'une sous-station électrique du TGV.

Quels sont les investissements réalisés récemment?

L'équipe municipale construit son action autour de la valorisation des espaces et bâtiments communaux dans un souci constant d'apporter des équipements et un cadre de vie de qualité à ses habitants.

Ainsi, les derniers investissements réalisés ont concerné l'effacement des réseaux, la rénovation de l'éclairage public et la réfection des trottoirs de la rue de Reims avec le soutien de la Communauté de communes.

Nous avons, en parallèle, revalorisé le terrain de sports, devenu Espace sports et loisirs André Schneider, définissant un plateau multisports, une aire de jeux, deux boulodromes et un aménagement paysager pour un budget de 80 000 €.

Quels sont les futurs projets de la commune?

Dans l'objectif de doter notre village de lieux de rencontres et de convivialité, nous menons de front deux projets d'envergure : l'aménagement d'un terrain rue de Charteraine en parcours sportif et de santé et la création d'une place centrale dans un souci permanent de s'adapter harmonieusement à notre environnement, tout en appliquant les normes en vigueur et contraintes en matière d'accessibilité, d'écologie et d'économie.

Notre commune bénéficiant d'une population jeune et dynamique, l'équipe municipale, avec les associations locales, a à cœur de créer

régulièrement des occasions de rendez-vous entre les habitants tout au long de l'année : Fêtes communales, des voisins, de printemps et d'automne, sans oublier le 14 juillet et le 11 novembre auxquels les enfants participent largement.

Comment se situe Cuperly dans les 16 communes Communauté de Communes?

Les différentes réformes territoriales ont engendré la création d'énormes intercommunalités parfois incohérentes, devenues difficilement gérables.

La Communauté de communes de la Région de Suippes, correspond bien, à mes yeux à un idéal de collectivité cohérente et efficace. Elle est complètement adaptée à notre milieu rural et ses 16 communes affichent 35 ans d'expérience de travail en commun depuis la création du district. Aussi, chaque décision est prise ensemble, pour l'ensemble. Cette méthode et cet état d'esprit permet à chaque commune de réaliser les investissements nécessaires, d'intégrer les nouvelles normes et de s'adapter aux nouvelles directives collectivement avec équité.

J'ai le souhait de participer activement à la valorisation de notre territoire, de faire connaître ses richesses, ses atouts, ses spécificités à tous les publics en commençant par les habitants de nos communes. Notre collectivité a besoin de reconnaissance et pour ce faire elle doit se créer une identité forte et lisible par chacun.



> La mission locale à Suippes

La mission locale au service des jeunes et des employeurs

«**Construire ensemble une place pour tous les jeunes**» telle est la devise des 446 Missions Locales, premier service public de l'insertion des jeunes en France.

La Mission locale de l'arrondissement de Châlons-en-Champagne ne déroge pas à cette règle et agit pour l'emploi sur son territoire avec l'appui de différents partenaires pour être à l'écoute des jeunes de moins de 26 ans et des employeurs afin de croiser les attentes des uns et des autres et de s'employer à répondre aux besoins.

Chaque jeune, entre 16 et 25 ans, sorti du système scolaire avec ou sans diplôme, peut trouver un accueil individualisé et bénéficier d'un accompagnement global : orientation, accès à la formation professionnelle, aide à la recherche d'emploi, mise en relation sur des offres d'emploi, information sur la vie quotidienne ou encore mise en relation vers d'autres partenaires afin de construire son propre parcours d'insertion sociale et professionnelle vers l'autonomie.

La Mission Locale peut aussi aider les employeurs à recruter, après une analyse concrète de leurs besoins en leur proposant des candidatures de jeunes accompagnés par ses services et en leur donnant l'occasion, à travers un stage court, d'évaluer les compétences des jeunes, en situation, afin d'identifier ainsi de potentielles nouvelles recrues.



Pour être encore plus près de vous :

La Mission Locale vient à votre rencontre 2 mercredi après-midis (le 1^{er} et le 3^{ème}) par mois, à la Maison des Associations, 9 rue Saint Cloud à SUIPPES et est ouverte toute la semaine, du lundi au vendredi dans ses locaux du 11 rue Saint Dominique à Châlons-en-Champagne et au Groupe Bui-rette, rue Renard à Sainte-Ménéhould.

N'hésitez plus, contactez-nous au 03.26.68.54.02 ou venez nous voir.



Rejoignez-nous !

Mission Locale de Chalons en Champagne / Sainte Menehould

> Idée Recette

La potée Champenoise

Ingrédients pour 4 parts :

- 500 g d'échine de porc salée
- 3 litres d'eau
- 250 g de lard maigre
- 6 carottes
- 2 navets
- 1 chou
- 6 pommes de terre
- 6 saucisses à cuire
- 6 tranches de pain grillé
- Sel et poivre

Préparation:

- ① - Dans une marmite haute remplie d'eau froide, mettre le porc et le lard. Porter à ébullition et écumer.
- ② - Ajouter les carottes, les navets et le chou coupé en quartiers, poivrer. Couvrir et laisser cuire 3 heures à feu doux.
- ③ - 45 minutes avant la fin de la cuisson, ajouter les pommes de terre coupées en gros morceaux et les saucisses.
- ④ - Servir le bouillon avec des tranches de pain grillé et présenter les légumes avec la viande et les saucisses dans un plat séparé.

Bon appétit !Sources : www.escapade-champenoise.fr**du 4 au 8 octobre :**

- FESTIVAL INTERNATIONAL DU FILM DE GUERRE «WAR ON SCREEN» À LA COMÈTE À CHÂLONS-EN-CHAMPAGNE ET À SUIPPES. RETROUVEZ LE PROGRAMME SUR WWW.WARONSCREEN.COM

Samedi 7 octobre :

- MEETING TUNING: LE CRISTAL CAR CONCEPT ORGANISE LEUR 14^{ÈME} MEETING A SUIPPES AU RÉGIMENT DU 40^{ÈME} R.A A SUIPPES

Samedi 14 octobre à 16h00 :

- NOCES D'OR ET DE DIAMANT À LA MDA DE SUIPPES

Samedi 14 octobre à 20h30 :

- CONCERT «LES AMIS DE L'ORGUE», ORGUE ET ENSEMBLE VOCAL À L'ÉGLISE SAINT MARTIN DE SUIPPES

Samedi 4 novembre à 20h30 :

- SPECTACLE D'IMITATIONS JEAN-YVES NOËL, ORGANISÉ PAR L'AMICALE DES SAPEURS-POMPIERS À LA SALLE DES FÊTES DE SAINT-HILAIRE-LE-GRAND. RÉSERVATION À PARTIR DU 15 OCTOBRE TÉL: 03 26 70 05 91 - 03 26 70 00 97

Samedi 11 novembre :

- OUVERTURE DU CENTRE D'INTERPRÉTATION DE 10H À 18H AU TARIF UNIQUE DE 3€ (GRATUIT MOINS DE 6 ANS)

Mercredi 13 décembre à 20h30 :

- SPECTACLE DE NOËL « INCROYABLE » DE LA COMPAGNIE LES RUSTINES / PRÉSENCE DU PÈRE NOËL : TOUT PUBLIC / RÉSERVATION / 2€. RENSEIGNEMENTS AUPRÈS DE LA MÉDIATHÈQUE LA PASSERELLE

04
|
08
OCT
2017



CHÂLONS-EN-CHAMPAGNE

SUIPPEE

WAR ON SCREEN

FESTIVAL INTERNATIONAL DE CINÉMA

5^e EDITION - WARONSCREEN.COM



SUIVET VOUS



#WOS2017

